

Louvain-la-Neuve, le 23 décembre 2010

## « L'ambition reste la fusion des quatre institutions de l'Académie Louvain »

Le Conseil d'administration de l'UCL s'est réuni ce mercredi 22 décembre 2010 pour analyser les conséquences des votes exprimés la semaine dernière sur le projet de création de l'UCLouvain à la lumière des avis qui lui ont été communiqués par le Conseil rectoral. Les conclusions de ses débats sont les suivantes :

- L'ambition reste la fusion des quatre institutions de l'Académie Louvain
- Cette ambition pourra être concrétisée dès lors que les conditions requises à cet effet seraient remplies, à savoir un ralliement à quatre au projet initial.
- Ce projet de fusion n'a pas obtenu l'adhésion de tous les partenaires à ce stade.
- Conscients de l'urgence du projet au niveau du Hainaut, les conseils d'administration des FUCaM et de l'UCL ont décidé d'entamer immédiatement ensemble des négociations en vue d'un projet commun de développement universitaire sur le Hainaut par une fusion UCL-FUCaM d'ici le printemps prochain.
- L'UCL reste ouverte pour discuter avec les partenaires de l'Académie Louvain sur base d'une logique de projet.

Bruno Delvaux  
Recteur

Jean Hilgers  
Président du Conseil d'administration